



Décisions des 9 organisations de retraité·e·s réunies mardi 3 septembre 2024

La réunion s'est tenue le mardi 3 septembre 2024, de 14 h à 16 h 30 dans les locaux de la FSU, en présence de toutes les organisations (FO par téléphone).

Les actions de rentrée sociale du G9

L'action décidée pour le 1^{er} octobre par certaines organisations syndicales impose de modifier ce que nos 9 organisations de retraité·es avaient envisagé pour ce même jour. Chaque organisation est libre d'appeler, ou pas, à cette action interprofessionnelle du 1^{er} octobre qui portera notamment sur les salaires et les pensions.

Pour nos 9 organisations, il est décidé :

- De rédiger un relevé de décisions de la réunion de ce 3 septembre (Solidaires).
- De rédiger un communiqué d'annonce des actions ci-dessous, en lien avec nos revendications sur l'accès aux soins et le pouvoir d'achat (FSU).
- De réaliser un courrier aux équipes afin de leur demander de faire un point sur leurs actions, leurs projets et de leur annoncer notre stratégie d'actions (FO).
- De s'appuyer sur les nombreuses actions locales pour leur donner un caractère national. Pour cela, les réponses au questionnaire départemental sur la santé seront recensées (FSU), et les actions locales seront aussi recensées et diffusées (CGT).
- De tenir des conférences de presse dans les départements le 9 octobre, pour populariser les actions sur la santé, la préparation du PLFSS 2025. À cela s'ajoute la revalorisation des pensions de base et complémentaires. Pour Paris, la conférence de presse aura lieu à 11 h dans les locaux de la FSU. Une action nationale décentralisée dans les départements est envisagée à une date qui sera précisée le 9 octobre.
- De mener une réflexion sur les petites pensions.
- De rappeler aux parlementaires nos revendications sur le PLFSS et de solliciter une rencontre (projet de courrier par la CFTC).

Le Haut Conseil de l'Âge HCFEA

Le HCFEA a adopté le 4 juillet un avis portant sur le projet de décret relatif aux modalités d'expérimentation de la fusion des sections « soins » et « dépendance » des Ehpad, PUV et USLD.

L'avis avance des propositions intéressantes : demande de 8 professionnels pour 10 résident·es par exemple, mais il ne nous a pas satisfait car le décret crée une inégalité entre les 20 départements expérimentaux (pendant 4 ans) et les autres, fixe un tarif forfaitaire indépendamment du GIR et des revenus, permet aux ARS de diminuer le tarif au détriment des résident·es si le contrat n'est pas respecté, ne dit rien sur le reste à charge, ni sur le besoin en personnels qualifiés en nombre ...

Autre document important adopté en juillet 2024 : *Panorama des comportements conjugaux et configurations familiales chez les seniors*. Cette étude très riche défend fermement la pension de réversion et la nécessité d'agir en amont pour établir l'égalité des pensions entre les femmes et les hommes.

Un travail est prévu sur l'âgisme. Les organisations pourront envoyer avec leur logo le questionnaire à leurs membres.

Prochaine réunion : le 9 octobre après la conférence de presse, à 14 h à la FSU.

Journées d'automne de la FSU : toutes les organisations sont invitées le 11 octobre dans les locaux de la FSU à 10 h 30 pour participer à une table ronde qui portera sur la place des retraité·es dans la société, après une intervention sur les retraité·es en Italie par une militante de la CGIL (intervention dès 9 h).